

Comité des Fêtes

Suite à son assemblée générale du 13 mars, le Comité des fêtes communique les dates des prochaines manifestations :

- Samedi 14 mai : Fête de la Saint Pons
- du 5 au 8 août : Fête à Sausses !
- Samedi 12 novembre : soirée raclette

Le détail de ces manifestations vous sera prochainement communiqué par le comité des fêtes.

Agenda Saussois

Très beau succès pour la première édition du printemps des poètes organisée à Sausses les 26 et 27 mars dernier.

Sept auteurs se sont succédés sur scène autour du thème de « l'éphémère », dont la présence remarquée de 3 auteurs Saussois : Monique MARTA (qui a organisé l'événement), Laurent MICHEL et Jacques MENGEAUD .

Bravo à eux !



ASSOCIATION Solidarité Mobilisation Saussoise

L'association « SMS » Solidarité Mobilisation Saussoise a été officiellement créée le 2 avril lors d'une assemblée générale extraordinaire.

Son but est de « participer à l'organisation de l'accueil et de l'accompagnement de réfugiés sur la commune de Sausses et les alentours, afin de les aider à bénéficier d'une existence décente par l'accès au logement, à la nourriture, à la santé, aux transports, à l'enseignement, à l'apprentissage du français ainsi qu'aux démarches et obligations administratives et professionnelles ».

La composition du bureau est la suivante :

Président = Guénolé VALLON , Vice Président = Didier CAUQUIL

Secrétaire = Céline BLONDEAU , Vice Secrétaire = Emmanuelle GAZIELLO

Trésorière = Myriam JAMOTTE, Vice Trésorière = Marie GHIGO

Pour toutes informations et pour adhérer à l'association :

Adresse mail de l'association :

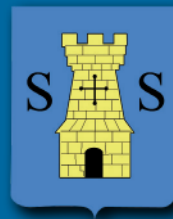
sms.refugies04@gmail.com

Page facebook :

<https://www.facebook.com/solidarite.mobilisation.saussoise/>

Information sur le site de la Mairie :

www.sausses.fr



Le Petit Journal Saussois

N°149
Avril 2022

Bulletin d'information communal de Sausses - Directeur de la publication F. Dagonneau - Rédaction : Conseil municipal
Réalisé et imprimé par nos soins N°ISSN :09/00002 - Version numérique disponible sur <http://www.sausses.fr>

Saussoises, Saussois, chers amis,

Le budget de la Commune a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal de Sausses lors de sa séance du 4 mars.

Cette année encore, aucune augmentation d'impôts ni recours à un nouvel emprunt n'est nécessaire pour boucler un budget très ambitieux.

Le détail des projets est présenté par ailleurs dans le présent petit journal.

Merci à toute l'équipe du Conseil Municipal pour son implication, pour la qualité des idées et pour la confiance qui m'est accordée.

L'actualité dramatique de la Guerre en Ukraine a abouti à une mobilisation exceptionnelle sur la commune de SAUSSES.

Ainsi pour répondre à la demande de la préfecture, la commune de Sausses a décidé de mettre un logement communal à disposition pour une famille de réfugiés et un collectif citoyen s'est mobilisé en quelques jours pour meubler et équiper le logement de produits alimentaires et de première nécessité.

Le logement est prêt et attendons les consignes préfectorales pour accueillir une famille.

Je veux vous dire combien je suis fier d'être le Maire d'une population aussi solidaire et capable de se mobiliser dans un esprit fraternel entre les peuples.

Je veux enfin confirmer que cette mobilisation ne doit en rien enlever aux autres actions sociales et solidaires, et que si nous n'avons pas eu le courage de le faire auparavant pour d'autres crises, je suis certain que cette mobilisation est le signe de l'esprit d'accueil et de solidarité qui est sans aucun doute notre plus grande richesse à SAUSSES.

Désormais cet élan de solidarité vient d'être officialisé à travers la nouvelle association « Solidarité – Mobilisation – Saussoise, pour l'accueil de réfugiés – SMS » dont vous trouverez ci-après toutes les informations si vous souhaitez y participer /adhérer.

L'autre actualité sur notre territoire est l'état de sécheresse exceptionnel que nous traversons actuellement. Il s'agit d'une situation historique jamais connue sur notre territoire de mémoire saussoise.

Si aujourd'hui les bassins d'eau potable sont encore pleins, le déficit pluviométrique en place depuis un an nous conduit inexorablement à envisager une pénurie d'eau dans les prochaines semaines.

Suite Page 2



Edito ... Suite

Ainsi par arrêté du 28 mars 2022, la municipalité a déjà pris une première série de restrictions où il convient de limiter au strict minimum les consommations d'eau et de surveiller toutes les installations publiques et privées pour éviter toutes fuites. Par ailleurs, compte tenu de la sécheresse des végétaux, il est impératif de respecter les consignes : les écobuages et feux sont INTERDITS pour les particuliers. A ce sujet, je tiens à remercier Cristelle qui a bénévolement accueilli à la Guerite une partie de l'équipe des pompiers qui sont intervenus sur l'incendie du 22 février dernier, pour rappel 12 passages de canadiens ont été nécessaires pour éteindre un écobuage mal maîtrisé.

Si la situation pluviométrique ne s'améliore pas rapidement, il sera nécessaire d'intégrer prochainement de l'eau d'arrosage en provenance du captage du Bes pour éviter des coupures d'eau.

Ainsi, je tiens chaleureusement à remercier Mme la Présidente et le bureau de l'ASA qui ont pris la mesure des enjeux actuels et ont décidé de s'associer à la municipalité pour mettre en place dans les prochains mois d'importants changements notamment d'intégrer l'ASA au sein d'une régie municipale.

Ce changement très important devra être acté par une Assemblée Générale de l'ASA prévue en juin prochain. Un communiqué commun ASA/MAIRIE est en cours de préparation, il vous sera transmis très prochainement.

Je suis certain de votre aide et compréhension pour ces différents sujets,

Bien à vous,

■ Franck



Elections Présidentielles

Le bureau de votes sera ouvert de **8h à 19h** pour les élections présidentielles les dimanches 10 et 24 avril.

126 électeurs sont inscrits sur la listes électorale Saussoise, dont 2 sur liste complémentaire.

Appartement à louer

Un appartement communal sera disponible à compter du 1er mai 2022 dans le bâtiment de l'école.

Appartement type T2 + grande mezzanine, Location à l'année, non meublé, loyer 420€/mois (eau/om non comprises).

Pour toute question contacter le secrétariat de mairie = 04 93 05 45 56 ou mairie@sausses.fr

Principaux projets 2022 votés par le conseil municipal

- Enfouissement des lignes électriques (basse et haute tension) au quartier LES SERRES : travaux prévus cette année pour un montant de 135 000 € entièrement financés par le syndicat d'électrification SDE.
- Adressage des habitations = 15 000 € d'études et travaux pour 10 200 € de subvention (projet en cours de réalisation)
- Réalisation d'un terrain multisports = 83 000 € de travaux pour 60 000 € de subvention
- Réalisation de la 1ere moitié du programme « rénovation de zones en péril » avec pour objectif la réhabilitation et l'embellissement de 7 zones dans le village = 130 000 € de travaux sur 2 ans pour 90 000 € de subvention
- Etude diagnostic pour renforcement des ressources en eau sur la commune : 4 000€ estimés pour la pose d'un débitmètre sur la prise d'eau du Bes et pour un état des lieux et une étude sur les investissements à mener sur les réseaux d'irrigation (notamment la création d'une réserve de stockage des eaux)
- Etude pour la construction d'un local technique adossé à la salle polyvalente : 1 000 € pour l'étude et le permis de construire, demande de subvention à faire ultérieurement pour les travaux
- Etude pour la construction de garages communaux : 2 160€ pour l'étude de faisabilité et d'urbanisme, demande de subvention à faire ultérieurement pour les travaux
- Etude pour la création de sentiers de petites randonnées pour atteindre des zones naturelles ou patrimoniales remarquables sur la commune = 2 000 € pour mener une étude, demande de subvention à faire ultérieurement pour les travaux

Etat Civil

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de **Estéban THAON le 27 février 2022.**

Nous souhaitons la bienvenue à Estéban et adressons toutes nos félicitations à ses parents Mélanie et Stéphane, ainsi qu'à sa grande sœur Anastasia.

Etat Civil

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de **Gérard MAURIN**

né le 06 novembre 1953 et décédé le 21 mars 2022.

Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa sœur Corinne MICHELLON ainsi qu'à toute sa famille.